

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1.

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (2)

Nom des listes des candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communaux élus
Liste <i>Un Village pour Grignon (560)</i>	CARON Stéphanie	CARON Stéphanie
Liste <i>idem</i>	KARST Bruno	KARST Bruno
Liste <i>idem</i>	NICASTRO Hani	NICASTRO Hani
Liste <i>idem</i>	BRUNOD Dominique	
Liste <i>idem</i>	CHAPPE Corinne	
Liste <i>idem</i>	HUGARD Thierry	
Liste <i>idem</i>	HARPUAND François	
Liste <i>idem</i>	PAVIOL Franck	
Liste <i>idem</i>	BLANC Luina	
Liste <i>idem</i>	ROCIPON Denis	
Liste <i>idem</i>	PETIT Brigitte	
Liste <i>idem</i>	DUCHINI Pierre	
Liste <i>idem</i>	CHAVANE Pauline	
Liste <i>idem</i>	CHRISTIN Gilles	
Liste <i>idem</i>	DAL MOLIN Sylvie	
Liste <i>S'UNIR POUR GRIGNON (389)</i>	RIEU François	RIEU François
Liste <i>idem</i>	BUSALB Corinne	
Liste <i>idem</i>	DUMONT Pascal	
Liste <i>idem</i>	CREHONE Ginette	
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste	Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur	
Liste	073-217301308-20140328-PV01-AU	
Liste		
Liste	Accusé certifié exécutoire	
Liste	Réception par le préfet : 02/04/2014	
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		

Fait à GRIGNON, le 23 Mars 2014

Le président
F. RIEU

Les représentants des listes de candidats,

Les membres du bureau,
D. ROCIPON, A. LOPEZ, P. DUCHINI, P. DUMONT

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.
(2) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.
Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus.
Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal.
Les élus communaux sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipal.